

ANIMATEURS(TRICES) DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

(Contrat horaire en fonction des besoins)

Au sein du service Education et sous l'autorité des responsables du Temps périscolaire, vous assurez la mise en place de l'accueil d'un groupe d'enfants (matin, midi et soir), concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs dans le cadre du Projet Éducatif Local de la Ville de Châtelleraut. Pour cela, vous devrez :

- Planifier et organiser des projets d'animations éducatifs,
- Animer un cycle d'animations éducatifs,
- Accueillir, encadrer et animer un groupe d'enfants,
- Appliquer et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité dans les différentes activités,
- Dialoguer avec les enfants et les parents en apportant un service à la population et en accueillant du public,
- Évaluer les projets d'animations éducatifs,
- Gérer un lieu d'accueil,
- Rendre compte à sa hiérarchie directe.

Vous êtes garant(e) de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, conformément au Projet Éducatif, ainsi qu'à l'application des règles de sécurité. Vous êtes également force de proposition auprès du ou des responsables des accueils où vous assurez vos missions. Vous participez dans le temps périscolaire à l'éducation des enfants accueillis en permettant ainsi de répondre aux besoins et aux demandes des usagers. Votre sens du service public et votre disponibilité seront des atouts pour ce poste. Les diplômes d'animations (BAFA ou équivalent) seraient un plus.

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et copie des diplômes) sont à adresser : par courrier à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtelleraut, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS10619, 86106 CHATELLERAUT Cedex ou par mail recrutement@grand-chatelleraut.fr